

**Echos du Conseil municipal
du 2 juillet :**

- ♦ Le conseil donne son accord pour louer un terrain nu à une personnel souhaitant commencer une activité de dressage de chiens.
- ♦ Le conseil valide le règlement intérieur du cercle scolaire.
- ♦ Le Maire est désigné pour représenter la Commune à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées d'Agglopolys
- ♦ Le préavis de 3 mois d'un locataire de la Commune est annulé.
- ♦ Le remboursement d'un emprunt souscrit par la Commune en 2009 auprès de Dexia, est suspendu, Dexia ayant tardé à répondre à une demande de prolongation du prêt.

**Echos du Conseil municipal
du 27 août :**

- ♦ Le Conseil donne son accord pour que l'acquisition d'une maison voisine de la mairie soit étudiée afin d'y transférer la garderie.
- ♦ Le Conseil donne son accord pour que la vente du presbytère soit étudiée juridiquement et financièrement.
- ♦ Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées d'Agglopolys est approuvé.
- ♦ Le Conseil donne un avis favorable au Plan Local de l'Habitat prévu pour Agglopolys de 2012 à 2017.
- ♦ Des avenants au marché des travaux de l'ilot « Commerces » sont approuvés pour 4 274,11 €.

Conseil municipal : la prochaine
réunion du Conseil municipal aura lieu le
Lundi 22 octobre 2012 à 19 h.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Terrain des Charmilles - Place de Chimay et Rue Rouballay

16ème BROCANTE et VIDE-GRENIER

Buvette et Restauration - Organisation A.S.L.M.

Vous désirez réserver un emplacement ou obtenir un
renseignement, contactez :

Secrétariat de Mairie : 02.54.46.81.25**Guy PREVOST** : 02.54.46.82.90

Vous souhaitez donner un « coup de main » lors de
cette manifestation ! N'hésitez pas à vous faire connaître
auprès de Guy Prévost. Vous serez les bienvenus.
Participez à la réunion de préparation, le Lundi 3
septembre à 20 h 30 à la salle des Charmilles

En raison de cette manifestation, le stationnement sera
interdit, du samedi 15 à minuit au dimanche 16 à 21
heures, sur la place de Chimay ainsi que rue André
Rouballay jusqu'à hauteur de la rue du Patois. Merci
de votre compréhension !

**EXPOSITION de l'atelier « dessin/peinture » toute la jour-
née à l'espace culturel Oudin/Bretheau « Les Charmil-
les »**

Boulangerie :

La boulangerie de Monsieur et
Madame Charles ouvrira ses portes le

13 septembreà l'enseigne : « **LA FAVORITE** »

Pains et pâtisseries attendent les gourmets

7 jours /7 de 6 h 30 à 19 h 30

Téléphone : 02 54 70 19 05

La rédaction des Echos
souhaite la bienvenue à Mr. et
Mme Charles (et à leurs deux
enfants) et se réjouit de la
renaissance d'une boulangerie
à Ménars.

**E**tat civil : Décès

Monsieur Charles Holleville le 2 août 2012.

Secrétariat de mairie : il est ouvert
Les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tel : 02 54 46 81 25**Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr**

Université du Temps Libre Blois portes ouvertes

Le Jeudi 6 Septembre de 14h à 19h, salle des Sarazines, rue Lathan à Blois, l'Université du temps libre de Blois et de sa région présente ses activités.

UTL : 02 5478 97 34

utl .blois@orange.fr

permanences les L Ma J V de 15h à 17h.

Les activités : cours, conférences, voyages, découverte des plantes, randonnées découvertes, Groupe Inter génération, comité de lecture du prix Emmanuel Roblès, calligraphie.

Bernadette Favry habitant à Ménars est responsable des randonnées. Tel : 02 54 46 84 57

Les randonnées de 8 km auront lieu tous les 15 jours environ les mardis de 14h à 17h en forêt de Blois, St Lubin, Chambord, Chailles, St Gervais, les rues de Blois. Vous pouvez vous inscrire en cours d'année.



Exposition : Marigny « ministre des arts au château de Ménars »

Cette exposition, organisée par le Conseil général de Loir et Cher, est consacrée au Marquis de Marigny, frère de la Marquise de Pompadour et qui termina la construction du château de Ménars dans sa version actuelle, telle que l'avait commencée la Marquise.



**Du 30 juin
au 16 septembre**

De 14 h à 18 h

—
**Expo 41
L'espace
d'expositions du
Loir et Cher**

Rue de la Voute du
Château

Balade au fil de l'eau 2 circuits pédestres de 7 et 12 km



**Le 8 septembre à 13h30
à Saint-Denis-sur-Loire**

**Marchez avec nous et contribuez à
l'accès aux loisirs pour tous.**

Action organisée par des habitants de la communauté d'agglomération de Blois-Aggloloplys pour le financement d'un voyage à Guédelon (89).

Rendez-vous devant l'église de Saint-Denis-sur-Loire.
Plus de renseignements : www.ciasdublois.fr
Sans inscription.

Tarifs : 3 € - Gratuit pour les moins de 15 ans.

www.ciasdublois.fr



CIAS du Bloisais
Centre
Intercommunal
d'Action Sociale

Date à retenir : l'AG de l'A.S.L.M. Le vendredi 5 octobre à 19 h

Salle des Charmilles

Logements sociaux disponibles :

A partir du 1er octobre, deux logements sociaux (soumis à conditions de ressources) seront disponibles à Ménars au dessus des nouveaux commerces. Un T 4 (Séjour, cuisine, sdb, 3 chambre) et un T 2 (Séjour, cuisine, sdb, 1 chambre). S'adresser en mairie pour faire acte de candidature.

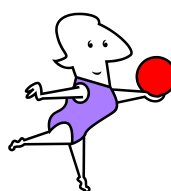
Cartes de transport scolaire :

Les nouvelles cartes sont disponibles au « Point-Bus ». Elles permettent d'effectuer uniquement les trajets « domicile-établissement scolaire » pendant le période 2012/2013.

Renseignements auprès de « Point-bus » :

Tel : 02 54 78 15 66

REPRISE GYM DETENTE MERCREDI 12 SEPTEMBRE



de 19 heures 30 à 20 heures 30
Salle Oudin/Bretheau – Les Charmilles
Cours animés par Emilie CHATEIGNER.

Le tarif est inchangé, soit 100 Euros pour l'année plus 2 Euros d'adhésion à l'ASLM. Merci de vous munir d'un certificat médical de moins de 3 mois.

Renseignements : Elisabeth 02.54.46.83.49

Soirée oenologique « LE VIN DE VOS VACANCES »



VENDREDI 7 SEPTEMBRE

de 19h00 à 22h00

à la Salle de la Bibliothèque au 11 avenue
Guillaume Charron.

Venez découvrir les vins dans une ambiance conviviale
et sympathique sous les conseils avisés de Jean-Jacques
Martin-Villepou

(15 € par personne).

Réservez-la dès maintenant auprès de Philippe Trioreau,
mobile 06 77 04 37 87, mail ptrioreau@wanadoo.

L'atelier du fil reprendra son rythme de croisière dès le **JEUDI 20 SEPTEMBRE** de 14h30 à 16h30

Espace culturel Oudin-Bretheau - "Les Charmilles"

Nous invitons tous ceux et celles qui aiment coudre, broder,
ravauder, tricoter, crocheter et... bavarder à nous rejoindre.

Sachez que vous pouvez y être assidus, mais que vous pouvez
aussi y venir épisodiquement, au gré de vos envies et de vos
disponibilités. Seule la cotisation de 2€ à l'ASLM vous sera
demandée. Si vous désirez des renseignements
complémentaires, vous pouvez joindre Edith VIRLET au
02.54.46.82.76

Tennis : le court de tennis doit être uniquement
utilisé pour jouer au tennis et non au foot ou faire
du vélo! Nous rappelons que l'utilisation du court de
tennis est payante.

La cotisation annuelle est de 22 € pour scolaires et
étudiants et de 32 € pour les adultes. Cette somme
comprend 2€ de cotisation à l'ASLM. Chaque joueur doit
être en possession d'un badge (prix du badge : 10 €)

S'adresser à Karl Landgrebe Tel : 02 54 46 82 36

Mail : klandgrebe@club-internet.fr

ou Elisabeth Evrard Tel : 02 54 46 83 49

Mail : elis.evrard@wanadoo.fr

Bibliothèque : elle rouvrira ses portes le
mercredi 5 septembre de 16 h 30 à 18 h 30.

Offices religieux :

- Les messes dominicales
sont célébrées à l'église de
Villebarou chaque dimanche à
10 h 30. sauf à 23 septembre à
Villerbon



L'Amicale ménarsoise vous invite AU CLUB DE JEUX

Mardi 4 septembre à 14 h 30

A L'APRES-MIDI RECREATIF

Mardi 18 septembre à 14 h 30



Jeudi 6 septembre à Mont-près-Chambord :
réunion sur la **prévention des vols et
arnaques**, avec le Capitaine de Gendarmerie Le-
roy. Renseignement auprès d'Anny Moyer au
02 54 46 81 16.

Lundi 1er octobre à Midi : sortie au restaurant
« La ferme des 3 maillets »

- ♦ Prix « adhérent » : 16 € - Invités : 32 €
- ♦ Inscriptions avant le 20 septembre.

Atelier « Dessin - Peinture » Reprise des cours le **LUNDI 17 SEPTEMBRE à 18H30**

sous la houlette de Suzanne ALBERT

Pour tous renseignements, contactez Andrée LAVAL au 02.54.46.87.95

Cotisation annuelle 210 € + adhésion ASLM 2€

Art floral :

Les urgences médicales : **PHARMACIES**

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur
vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hési-
tez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous
serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

L'escargot de Bourgogne : La tête porte le [mufle](#) et quatre [tentacules](#) : deux petits, dirigés vers le bas, explorent le sol alors que les deux autres, terminés par les « yeux », sont dressés. La bouche est arquée. À l'intérieur se trouve une langue râpeuse.

Trois orifices sont visibles : l'orifice de reproduction et de ponte situé à droite de la tête, l'orifice respiratoire et l'anus, tous deux situés à la jointure de la coquille et du pied. L'escargot prospère du printemps jusqu'au premier froid puis il creuse un trou profond (jusqu'à 30 cm) et s'enferme dans sa coquille pour hiberner tout l'hiver. Dans la nature, il vit 7 à 8 ans en moyenne mais peut atteindre l'âge de 20 ans s'il n'est pas victime d'un [prédateur](#). L'escargot est herbivore. Il se nourrit de plantes fraîches mais aussi de déchets. Il a besoin d'un sol [calcaire](#) pour fabriquer sa coquille.

Tous les escargots terrestres sont hermaphrodites, produisant spermatozoïdes et ovules. Ils s'inséminent réciproquement par paires afin de fertiliser leurs ovules. L'escargot pond en mai ou juin, 2 à 8 semaines après l'accouplement, dans des trous creusés à même le sol. Il arrive également que l'escargot pond une douzaine d'œufs supplémentaires en août ou septembre selon les régions. L'escargot a besoin d'une litière de 7 à 8 cm de profondeur pour pondre 30 à 50 œufs de 3 mm. Le sol ne doit être ni trop sec ni trop humide. Les œufs sont recouverts d'un mélange de [bave](#) et de terre qui permet de les conserver humides. Les petits éclosent 3 à 4 semaines après la ponte, selon les conditions de température et d'humidité. Sa répartition géographique naturelle est l'Europe centrale. Depuis [1979](#) en [France](#), l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*), fait l'objet d'une protection spéciale prévoyant l'interdiction du ramassage pendant la période de reproduction, du 1er avril au 30 juin inclus. Durant les autres mois de l'année, le ramassage de l'escargot de Bourgogne est autorisé, à l'exception des sujets dont le diamètre est inférieur à trois centimètres.



Réponse de l'énigme précédente : C'est moi qui suis représenté sur le portrait...

Enigme Un couple monte un escalator. L'homme monte 20 marches et met 60 secondes pour arriver en haut. La femme, elle, monte 16 marches et met 72 secondes. Combien l'escalator comporte-t'il de marches?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	M							N			
2			E								
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9	A										
10											
11			R								S

Horizontalement : 1/ Arbre du genre « ficus » - Parti politique 2/ Première du journal - Signal de départ 3/ Consulté - Organe du Thorax 4/ Sélection - Condiment 5/ Dans ce lieu-ci - Il va d'échec en échec 6/ Boisson au rhum - Pronom 7/ Roche rouge ou jaune - Marque d'arme à feu 8/ Pronom pluriel - Ville d'Abraham 9/ Arrosee St Omer - Séparation 10/ Parcourues - Etoile très brillante 11/ Enjouée - Coutumes

MOTS

CROISES

Verticalement : A/ Qui permet de changer de mode de transport B/ Sans effets - Article contracté C/ Beryllium des chimistes - Fauve - infinitif D/ En tête de train - Mené à bien E/ « De rien » après l' « Ex » - Le zénon de la table F/ Il est modifié par la génétique - Dieu musicien G/ Accepté - la BD est le 9ème H/ Choisi - 1ère page I/ Empereur - lutteur japonais J/ Fleuve italien - Etendue d'eau - aperçu K/ déposséder - Maison provençale

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	P	O	R	T	E	E		R	O	T	E
2	A		I	E			P	E	P	E	
3	R	U	E	L	L	E		C		S	M
4		R	U		E	S	T	O	C		I
5	E		S	O	U	S		N	O	I	X
6	D	I	E	U		A	C	C	U		T
7	E	R		S	P	I		I	T	O	U
8	N	A	T	T	E		I	L			R
9		I	O		I	N	F	I	R	M	E
10	I		M	A	N	U		E	P	I	S
11	L	I	E		E	S	P	R	I	T	